

Septembre 08

ASSEMBLEE DES DELEGUE-ES :

25 septembre 08 – 20h00 Uni-Mail N'oubliez pas notre première assemblée de l'année. Elle aura lieu à la salle R030 à Uni Mail. Elle est importante pour faire le point sur la rentrée et prévoir les thèmes de l'année.

EVENEMENTS

- **Samedi 6 septembre : CONCOURS "dessine moi un droit humain"** organisé pour les enfants dans le cadre des festivités du 60ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. LIEU ET HEURES A AJOUTER .Renseignements, www.gapp.ch
- **Jeûne genevois/ jeudi 11 septembre : 10h Atelier de dessin avec Poussin mis sur pied par le GAPP dans le cadre de la Constituante. La liste des Associations de Genève organise cet atelier pour les enfants sur l'île Rousseau (pont des Bergues) en préalable au lancement de sa campagne**
- **Vendredi 19 septembre : JOURNEE INTERNATIONALE "A Pied à l'école"** : Du Canada aux Philippines en passant par la Brésil, le Nigéria, le Danemark et l'Italie, 42 pays participent à la Journée Internationale à pied à l'école. Bougez autrement le 19 septembre! Renseignements : www.pedibus-geneve.ch
- **Du 15 au 26 septembre**, la MQ de la Jonction, la coordination enfants et les écoles de la Jonction proposent une quinzaine «**Le chant des enfants du monde** » avec la participation de M. Francis Corpataux ethnomusicologue. Soirée pour les parents le 18 septembre à 20h30. Renseignements : <http://www.mqj.ch/mqj/>
- **Samedi 27 septembre: CADRER POUR EDUQUER**, Les Assises romandes de l'éducation se penchent sur le problème de l'autorité de et dans l'école. Diverses conférences de 8h45 à 16h30, Unil/Lausanne, ouvert aux parents. Site : www.le-ser.ch

CONSTITUANTE :

Ayant constaté qu'il n'existe pas un seul article sur les enjeux de l'éducation dans la constitution actuelle, le GAPP présente 3 candidates pour l'élection à la constituante sur la liste des Associations de Genève (no 18). Il s'agit de **Anne Thorel Ruegsegger** (coordinatrice GAPP, APE Bellevue, **Sabine Estier Thévenoz** APE Centre Ville et **Florence Lambert** (Le Corbusier). Nous vous invitons à lire l'article écrit en page 15 à ce sujet dans le bulletin du GAPP que vous venez de recevoir à la maison. Il y énormément de candidats (530) et seule une personne sur 7 sera élue ! Nous avons donc besoin de vous, pour faire connaître les candidatures du GAPP sur la liste 18. Informez vos amis et n'oubliez surtout pas de voter avant le 19 octobre, date de l'élection des 80 membres de la Constituante.

SECRETARIAT :

- Les membres du GAPP qui désireraient commander les **étiquettes et listes des classes** de leur école peuvent déjà envoyer un mail au secrétariat.
 - Le **bulletin de la rentrée** (no 107) a été envoyé à toutes les familles ayant un enfant à l'école primaire, Si vous ne l'avez pas reçu, merci de nous avvertir.
 - Nous vous rappelons que nous sommes à disposition pour vous aider à activer **votre page internet sur le site du GAPP**, n'hésitez pas à nous contacter.
-

COMITE :

L'automne commence avec plusieurs gros chantiers.

1. **L'enseignement spécialisé** va être restructuré et cela semble déjà soulever beaucoup d'interrogations et de besoins de clarifications.
 2. La mise en place des directions d'établissement sera **évaluée** régulièrement au sein d'une **commission de suivi** qui est mise sur pied cet automne.
 3. Les projets de **modification de l'horaire de l'écolier** : le GAPP met au point un **questionnaire** pour ses membres qui devrait permettre aux délégués/es d'avoir une base sur laquelle s'appuyer pour défendre la position des parents dans ce dossier.
-

4. Le comité prévoit aussi d'organiser une session **d'ateliers de réflexion** le samedi 1^{er} novembre. Vous serez informé dans les semaines qui viennent.
5. Au moment des AG dans vos APE et des **changements de comité**, n'oubliez pas de **nous informer** des tous changements de noms de contact ou adresses.

Les mois d'août et septembre du comité :

21 août	Rencontre GAPP / SPG Séance GIEF
22 août	Séance au DIP, M. Beer et les fédérations d'APE
26 août	Séance DIP / M. Beer, la réorganisation du SMP
28 août	Comité GAPP
2 sept	AG des Associations de Genève/Constituante
4 sept.	Bureau de préparation de la CEP
8 sept	CIP
15 sept	Rencontre avec la SPG, préparation CE
18 sept	CEP
25 sept	AD GAPP

FAIRE DE LA MUSIQUE : POURQUOI ? COMMENT ?

En dehors des institutions reconnues et subventionnées par l'État, une multitude d'écoles ont émergé ces quinze dernières années à Genève. Au vu de cette grande diversité et de l'évolution des besoins et de la demande de la population, le Département de l'Instruction Publique travaille depuis plusieurs années à une réorganisation de l'enseignement musical. Un nouveau réseau d'écoles devrait voir le jour dès 2009, améliorant l'offre et l'accès et garantissant un niveau de qualité de l'enseignement.

Pourquoi faire de la musique ?

La musique joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant de par les compétences qu'elle sollicite et le développement intellectuel et socio affectif qu'elle favorise.

La musique sollicite des compétences que l'enfant exerce dans son activité principale, le jeu. Le geste (jeu sensori-moteur) pour produire le son, l'imaginaire et l'expression (jeu symbolique) pour inventer et interpréter, les codes (jeu de règles) pour organiser les sons, créer des formes et entrer dans le monde des partitions. Utilisées simultanément, ces différentes compétences mobilisent notre cerveau de manière unique et permettent un meilleur développement général.

Des expériences faites dans de nombreux pays montrent que les enfants pratiquant la musique ont un meilleur développement intellectuel et un meilleur équilibre socio affectif. L'activité musicale met en jeu la globalité de notre personne et tisse des liens entre nos capacités motrices et perceptives, nos structures émotionnelles et nos structures intellectuelles. En demandant une grande coopération des deux hémisphères de notre cerveau, elle développe notre lobe frontal et facilite les processus d'apprentissage. Meilleurs résultats scolaires, meilleure socialisation, facilité de communication, tels sont les constats faits dans les lieux où la musique occupe une place importante.

La confédération des écoles de musique

Une des idées maîtresses de cette réforme est de créer des passerelles : entre genres musicaux et pédagogies différentes, entre écoles, entre professionnels. Les priorités énoncées par Monsieur Charles Beer sont : la diversité des offres d'enseignement, la transversalité des parcours (mobilité des élèves entre les écoles), l'accès facilité pour tous, une étroite collaboration des écoles de musique avec l'école publique et la réduction des inégalités (statut des professeurs, salaires, écolages).

Pour intégrer la Confédération des écoles genevoises de musique, chaque école devra attester de son niveau de qualité en passant par une procédure de certification qui lui donnera un label de qualité, puis une procédure d'accréditation qui la fera entrer dans la Confédération. Chaque école sera liée à l'État par un contrat de prestation, renouvelé tous les quatre ans.

Une Commission cantonale pour l'éducation et la formation musicale sera créée. Organe de proposition, d'échange et de conseil, elle réunira des représentants de l'ensemble des institutions œuvrant dans l'éducation et l'enseignement musical. L'idée est de proposer une véritable communauté pédagogique qui réfléchisse, construise et innove pour maintenir la musique vivante.

L'Espace Musical, une école de musique pas comme les autres ... Comment faire de la musique ?

L'Espace Musical est une école de musique qui développe depuis 15 ans une approche pédagogique intégrant ces paramètres. Partant des conduites musicales basées sur le développement du jeu et s'appuyant sur des compétences et des processus d'apprentissage déjà présents, elle privilégie le son, le rapport de l'enfant au son, et la création. Elle utilise l'improvisation pour construire avec l'élève un langage musical et instrumental. Il prend ainsi une part active à l'élaboration et à la structuration de ses connaissances, et peut s'approprier le discours musical. Du bébé dès trois mois à l'enfant plus grand ou à l'adolescent, la musique c'est : explorer, créer, intégrer.

L'Espace Musical participe depuis plusieurs années à la réforme de l'enseignement musical en cours à Genève.

Nicole Kettiger

Pour en savoir plus sur l'Espace Musical : 022.700.17.90 – www.espace-musical.com

D'autres écoles de musique figurent sur internet, nous vous encourageons à consulter leurs sites.

Prochaine « info GAPP » : le 6 octobre, délai d'envoi des informations : 29 septembre 08.